

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION à La-Grande-Paroisse (77130)

Visite le vendredi 28 février 2020 de 14h00 à 15h00

L'adjudication aura lieu le mardi 10 mars 2020 à 14 h, au Palais de Justice
de Fontainebleau, 159 rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU

DESIGNATION : Sur la commune de La-Grande-Paroisse
(77130), 2, rue Childebert 1er :

Un pavillon d'une surface habitable de 103,39 m² cadastrés

section ZC n°219, lieudit « La Pigeolerie » pour une surface
de 00ha 08a 85ca.

OCCUPATION : les lieux sont occupés.

MISE A PRIX : 64.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 6.400,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Fontainebleau ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN et au cabinet de Maître Aurélie PAUCK 160 rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU, Pôle Saisies Immobilières ligne directe : 01.64.10.26.67 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Fontainebleau est obligatoire.